

# ASSOCIATION NATIONALE DES CHASSEURS DE MONTAGNE

## A.N.C.M.



### Procès-verbal Assemblée Générale de l'A.N.C.M. EXTRAITS

Association Nationale des Chasseurs de Montagne  
2 juin 2018 à 9H00, Onet le Château Aveyron

Après la signature de la feuille de présence, 25 fédérations et 30 membres individuels étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte par Jean-Luc Fernandez, président de l'ANCM, en présence de la majorité du Conseil d'Administration.

Le Président remercie tous les présents à l'assemblée, ainsi que toutes les personnes qui participent aux différentes actions de l'ANCM.

Le Président excuse Mrs Henri Sabarot et Olivier Thibault, respectivement président et directeur de l'ONCFS, qui n'ont pas pu se libérer.

Il excuse aussi Mr. Bernard Baudin, ancien président de l'ANCM et de la FNC, présent chaque année à notre congrès, qui a eu un problème de dernière minute et n'a pu se libérer.

Il excuse enfin tous ceux qui ne pourront être avec nous, pris par d'autres engagements professionnels ou familiaux.

Jean-Luc Fernandez remercie ensuite très chaleureusement Mr Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), qui nous honore de sa présence.

Puis il remercie les spécialistes intervenant lors des exposés scientifiques et conférences qui suivront cette assemblée générale.

En particulier, il remercie Mme Nicole von Wurmb-Schwark, docteur chef de service au laboratoire allemand Forgen, venue spécialement de Berlin, pour nous expliquer les résultats des analyses ADN des échantillons transmis à son laboratoire, concernant l'origine et le niveau d'hybridation de loups français.

Il remercie alors Mr. Gérard Lang et Mathieu Boos, pour leur participation à notre congrès.

Jean-Luc Fernandez remercie enfin Jean-Pierre Authier, le président de la fédération des chasseurs de l'Aveyron, pour l'accueil du congrès 2018 de l'ANCM dans son département, à Onet le Château. Il lui passe alors la parole.

Jean-Pierre Authier présente la fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron.

Puis notre secrétaire général présente les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale et son organisation :

## **RAPPORT MORAL 2017:**

Le Président Jean-Luc Fernandez présente alors le rapport moral et d'activité de l'année écoulée, reporté ci-après :

« Rien ne peut et ne doit être comme avant.

Avant, était le temps où les chasseurs et leurs Fédérations n'avaient, au-delà de la gestion quotidienne de leurs activités, que pas ou peu de responsabilités ou de difficultés et ne subissaient que peu d'attaques. N'y pensons plus, ce temps est révolu.

Les adversaires étaient rares, la société à notre égard bienveillante car tout à fait en phase avec notre passion pour la chasse.

Bienveillante comme l'étaient aussi les pouvoirs politiques ou administratifs dont la plupart des membres étaient issus de nos campagnes et nos montagnes.

Il en était de même avec les interlocuteurs que l'organisation législative et règlementaire de la chasse avait désignés pour nous accompagner (Ministère, DIREN de l'époque, DDA dans les départements et bien sûr ONC). Ces organismes préparaient et s'occupaient de tout, pour notre compte, en partenaires le plus souvent loyaux.

Mais ça, c'était le temps d'avant.

Aujourd'hui, les adversaires se sont multipliés et radicalisés, encouragés par une société manipulée et hyper médiatisée, totalement déconnectée des réalités de la vie des territoires ruraux.

Les décideurs tout aussi ignorants de notre quotidien, sont désormais le plus souvent issus de « l'urbanité » qui regroupe aujourd'hui 80% de nos concitoyens. Il en va de même pour les organismes et les hommes désormais en charge de la politique environnementale et cynégétique mise en œuvre : le Ministère, les DREALS, les DDT et toujours l'ONCFS. Ces organismes ont changé pour devenir à présent les partenaires d'autres structures, voire leurs militants.

Alors, s'ils ont changé, prenons-en acte, et nous aussi évoluons, réformons et organisons-nous sinon nous disparaîtrons. Puisque la chasse ne peut plus être celle d'avant, elle doit se restructurer. Le vent de réforme qui souffle doit nous permettre de surmonter les difficultés. Nous devons, départements de chasseurs de montagne en particulier, au regard des multiples enjeux, problématiques et espèces gibiers ou non que nous avons à gérer, être en première ligne de ce combat. Nous devons être force de proposition et d'action.

Nous devons reprendre la main sur :

- L'évolution de la réglementation,
- La gestion des territoires ;
- La gestion des espèces,
- La gestion et la réalisation des expertises techniques et scientifiques,

et ce dernier point est pour moi crucial, vital.

Nous ne pouvons plus laisser à d'autres cette mission essentielle pour le maintien de la chasse de nos gibiers de montagne. Vous le constaterez plus loin dans mes propos,

l'expertise scientifique est la clef de voûte de notre édifice. Nous devons seuls la maîtriser, demain, pas après demain, car il serait trop tard.

Ce trésor de guerre qui est le travail opiniâtre de nos techniciens et de nos Fédérations doit devenir la zone à défendre envers et contre tous.

Les galliformes de montagne, emblématiques de nos massifs alpins et pyrénéens, en sont le meilleur exemple. Que de passions, d'efforts, d'énergie et de compétences à la merci de calculs mathématiques, de courbes de tendance ou tendancieuses, d'indices de reproduction et de décisions de tribunaux administratifs.

Les premiers résultats de l'étude génétique concernant le grand tétras et le lagopède dans les Pyrénées et les Alpes, qui consiste à extraire l'ADN des crottes sur les places de chant, devraient améliorer significativement les méthodes de comptage. Certains risquent d'avoir quelques maux de tête... Ce programme est mis en place à l'initiative des Fédérations des Chasseurs des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège, avec la participation financière de la FNC à hauteur de 140 000 €.

J'en profite pour remercier Mr. Bernard Baudin pour son support et sa confiance dans la mise en place de ce programme.

Vous l'avez compris, ces premiers résultats, obtenus sur les places de chant suivies dans le cadre de l'OGM, suscitent notre enthousiasme. Il conviendra cependant de les approfondir.

Un scientifique andorran, Mr Aleix Mata et le laboratoire de génétique de l'Université de Jaën (Andalousie) complètent actuellement l'architecture de ce programme exceptionnel, porteur dans le contexte actuel d'espoir pour l'avenir.

Comment également ne pas manifester notre colère sur la gestion par le ministère de l'environnement des espèces toujours protégées, même lorsqu'elles sont en surpopulation, comme le bouquetin alpin. Malgré la détermination du Président Mugnier sur ce sujet, rien ne bouge.

Nous demandons avec force ce jour que la FNC se saisisse à nouveau de ce sujet qui doit être une priorité.

Cette espèce doit devenir à nouveau chassable avec un plan de chasse adapté et un suivi sanitaire enfin efficace.

Qu'en serait-il si les Fédérations géraient les espèces comme le ministère ?

Les maladies, et en particulier la pestivirose, frappent durement l'isard, espèce patrimoniale dans les Pyrénées ou le chamois dans les Alpes. Les scientifiques ont du mal à se mettre d'accord sur l'origine et le mode de transmission de la maladie. Il conviendrait d'abord que ne montent sur l'estive que les troupeaux en bonne santé. Il est essentiel de détecter les animaux IPI sans préjudice pour l'éleveur. Un grand spécialiste dont je tairai le nom disait : « 90 % des maladies du bétail sont transmises à la faune sauvage et non le contraire. »

Je terminerai par les grands prédateurs, au regard des dégâts occasionnés sur le gibier et dont on parle si peu.

Sur le lynx, il faut noter le remarquable travail du président Lagalice dans la connaissance du prédateur et de l'évolution du nombre d'animaux présents dans son massif.

Le loup et sa progression...miraculeuse sur tous les massifs forestiers de notre pays. La présence d'hybrides suscite des interrogations, mais nous en parlerons tout à l'heure avec ceux qui, courageusement, seuls contre tous, ont dénoncé la thèse officielle trop belle pour être vraie. Il faut noter l'excellent travail de la commission grands prédateurs et du plan Médialoup qui a permis de mettre en place une régulation de l'espèce. Des visites en

Espagne et en Italie ont permis de voir comment cette espèce était gérée en dehors de nos frontières.

Enfin, l'ours, à contrario des deux autres espèces, qui prédate sans doute moins de gibier mais génère en Pyrénées-Atlantiques et en Ariège des interdictions ou des menaces sur la chasse en battue au titre de la trop fameuse notion de dérangement. Peu importe l'espèce, les associations ont trouvé, là, un excellent moyen de réduire la pratique de la chasse.

On compte plus de 50 ours cette année dans les Pyrénées, dont au moins 40 dans la partie centrale et en Ariège qui n'en avait plus aucun lors de la première réintroduction.

Un taux de reproduction exceptionnel, heureusement qu'ils étaient dérangés !

Enfin, je vous représente avec assiduité, détermination et fierté au regard de la confiance que vous m'avez accordée, au Conseil d'Administration de l'ONCFS, au CNCFS et au Conseil National de la Montagne.

Les jeux de rôles et les postures ne m'intéressent pas et m'importent peu, seule compte pour moi l'évolution favorable de nos problématiques.

L'ANCM se doit d'être critique, militante, mais aussi force de propositions aux côtés ou en soutien de la FNC et de son Président.

Enfin, je voudrais ici, au nom de tous, remercier très chaleureusement Alain Laporte, notre secrétaire général, cheville ouvrière de l'association, ainsi qu'Alain Galy notre vice-président et Pascal Bel, notre trésorier, pour leur soutien ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration et du bureau. Un vrai travail d'équipe qu'il convient de souligner et de perpétuer.

Merci à tous. »

## **ENJEUX MAJEURS EN ZONE DE MONTAGNE :**

A l'initiative de Jean-Luc Fernandez, une rencontre a eu lieu entre la FNC et l'ANCM, le 13 décembre 2017. Notre objectif était, entre autres, de présenter l'ANCM et d'avoir des informations sur la nouvelle organisation scientifique de la FNC.

Lors de cette rencontre, le président Willy Schraen a proposé que l'ANCM fasse une synthèse des enjeux majeurs à court et moyen terme en zone de montagne que la FNC devrait avoir à traiter dans les mois à venir.

Cette suggestion de la FNC a été approuvée, à l'unanimité, le 21 mars 2018, lors de notre conseil d'administration.

La demande de propositions a été faite à tous les membres, fédérations de chasseurs et membres individuels de l'ANCM.

Nous avons reçu 7 propositions, et 5 d'entre elles ont été validées par le conseil d'administration du 1 juin 2018.

Après approbation par l'assemblée générale, ces propositions, amendées des remarques et contributions, seront transmises à la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC).

Les 5 propositions sélectionnées par le conseil d'administration sont :

### **-Chasse du bouquetin des Alpes :**

Compte tenu du grand nombre et de l'important taux de croissance des bouquetins, Compte tenu que cette population de bouquetins a atteint un niveau tel que sur certains massifs des problèmes importants voient le jour. (Bargy, Guadarrama , ..), Il est proposé de mettre en place un plan de chasse de cette espèce.

-Classement de l'UICN France : passer de NT (espèce quasi menacée) à LC espèce - risque faible)

-Convention de Berne : mettre en place un plan de gestion de l'espèce par la chasse en utilisant les possibilités de la convention.

*Proposition de Alain Laporte.*

### **-Regulation des sangliers dans les Parcs Nationaux :**

Cette proposition soulève la problématique concernant les dégâts occasionnés par les sangliers en zone périphérique des parcs nationaux.

Comment et par qui sont régulés les sangliers ?

Qui participe à l'indemnisation des dégâts en zone périphérique des Parcs Nationaux ?

Lors des discussions, de nombreux intervenants demandent d'étendre cette proposition aux réserves naturelles et autres espaces naturels protégés.

Il est demandé aussi de remplacer 'sangliers' par 'sangliers et grand gibier'.

La proposition devient : Régulation des sangliers et du grand gibier dans les parcs nationaux, les réserves naturelles et autres espaces naturels protégés.

*Proposition de Philippe Etcheveste fdc64 et Alain Galy.*

### **-Stratégie de défense Grands-Prédateurs :**

Elle concerne les grands prédateurs et la stratégie de défense à mettre en place en commun avec le monde agricole (éleveurs).

*Proposition de Christian Lagalice fdc39.*

### **-Carnet petit gibier de montagne :**

Gestion (distribution et restitution) du carnet petit gibier de montagne par les Fédérations. Cela nécessite une modification de l'arrêté ministériel concerné.

Cela responsabiliserait le chasseur et enlèverait la charge de travail au président des ACCA. Sur proposition de Jean-Luc Fernandez, il est souhaité que ce sujet, s'il est approuvé, soit traité par le groupe de travail « gibier de montagne » de la FNC, avec le soutien de l'ANCM.

*Proposition de Jean-Louis Dufresne fdc38.*

### **-Anticipation des dates d'ouverture de la chasse du cerf à l'approche en été :**

Proposition pour tenir compte de l'augmentation des populations de grands cervidés dans les montagnes.

(Modification du code de l'environnement).

Jean-Pierre Briot suggère de remplacer 'chasse à l'approche' par 'chasse individuelle silencieuse' et de ne pas inclure les cerfs coiffés.

*Proposition de Christian Lagalice fdc39.*

Les 2 autres propositions seront transmises à la FNC, pour information, à la demande de Mr. Willy Schraen.

**-Indemnisations en zone montagne :**

Mettre fin à l'indemnisation des agriculteurs et surtout éleveurs en zone montagne pour les prairies naturelles à l'aide de la PAC.

Cette proposition est 'discutée' quant à son opportunité en raison des conflits qu'elle pourrait susciter.

*Proposition de Jean-Pierre Caujolle fdc06.*

**-Chasse du loup :**

Sujet tabou !

*Proposition de Jean-Pierre Authier fdc12.*

**RESOLUTION : ENJEUX EN ZONE DE MONTAGNE**

Après discussion des différentes propositions, l'assemblée générale approuve les propositions suivantes :

- Chasse du bouquetin des Alpes,
- Régulation des sangliers et du grand gibier dans les parcs nationaux, les réserves naturelles et autres espaces naturels protégés.
- Stratégie de défense Grands-Prédateurs,
- Carnet petit gibier de montagne,
- Anticipation des dates d'ouverture de la chasse du cerf à l'approche en été,

**INTERVENTIONS :**

Mr. Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) :

Mr. Schraen remercie tout d'abord l'ANCM pour l'invitation à notre congrès, d'autant plus qu'il est très attaché au gibier de montagne dont beaucoup d'espèces sont emblématiques.

Il nous explique qu'il compte sur l'ANCM.

Actuellement, beaucoup de contacts sont en cours avec les équipes de Mr. le Président de la République et la réforme du permis de chasser est en discussion avec des demandes plus ambitieuses que 200€ pour le permis national.

Il rencontrera à nouveau, dans les très prochains jours, Mr. Lecornu, secrétaire d'état en charge du dossier chasse. D'autres problématiques, comme la protection excessive de certaines espèces, seront ainsi à l'ordre du jour.

Enfin, une conférence de presse de Mr. le Président de la République Emmanuel Macron, concernant la réforme de la chasse devrait se tenir autour de la mi-juillet.

Elle génère par avance de grandes attentes de la part du monde rural et du monde de la chasse.

Mr. Schraen conclut en nous redisant donc qu'il compte sur nous et qu'il attend nos propositions très rapidement concernant les enjeux à traiter en zone de montagne.

## **CONGRES DE L'ANCM :**

Suite à notre assemblée générale, cinq conférences ont permis d'informer, d'échanger et de dialoguer sur des problématiques de nos montagnes :

- Etat de conservation de la bécassine sur le plateau de l'Aubrac par Maxime Gaubert et Nicolas Cayssiols, directeur de la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron.
- Projet de réintroduction du Grand-Tétras, sur les contreforts du Massif Central, par Mr. Alain Galy, vice-président de l'ANCM et Mr. Evan Martin de la FDC48
- Communes, communes nouvelles et organisation de la chasse, par Mr. Christian Lagalice, président de la Fédération des Chasseurs du Jura, et par Mr. Charles Lagier, avocat de la FNC.
- La réintroduction du chamois dans les gorges du Tarn, bilan et perspectives, par Mr. Arnaud Julien, directeur de la Fédération des Chasseurs de Lozère.
- Le loup, aspects scientifiques, par Mr. Bruno Lecomte,  
Et par Mme Nicole von Wurmb-Schwark, docteur, chef de service au laboratoire allemand Forgen.

Un compte rendu de ces présentations sera diffusé ultérieurement.

## **MEDAILLES D'HONNEUR :**

Ont reçu la médaille d'honneur de l'ANCM :

Mr. Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC),

Mr. Jean-Pierre Briot, président commission grand-gibier, fédération des chasseurs des Vosges

Mr. Alain Laporte, secrétaire général de l'ANCM,